

| |
|--|
| Poste tenu par : |
| Responsable hiérarchique : Le Chef d'Agence Solidarités Côte d'Or |

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Cadre d'appui à la transversalité en Agence Solidarités Côte d'Or

| | |
|------------------|--|
| Grade et filière | ATTACHE / ADMINISTRATIF ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF ou ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF (1 ^{ère} classe ou classe exceptionnelle) / SOCIALE |
|------------------|--|

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

| PÔLE SOLIDARITÉS | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|-------------------|--------------------------|
| DIRECTION | Agence Solidarités Côte d'Or | Espace Solidarités Côte d'Or | LOCALISATION | RESIDENCE ADMINISTRATIVE |
| Action médico-sociale territorialisée (DAMST) | Talant | Talant | 17 avenue du mail | TALANT |

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Au sein de l'Agence, de la DAMST
- Avec les autres Directions du Pôle Solidarités : DPECS, Direction Accompagnement à l'Autonomie, Service Mission Aide au Pilotage,
- Avec les autres Pôles : DDRHRS, Pôle Aménagement et Développement des Territoires, Pôle Ressources.

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? OUI

Nombre de personnes encadrées : 5

B) Relations externes

- Élus locaux
- Communes et regroupements communaux
- Services Préfectoraux et services déconcentrés de l'État
- Établissements hospitaliers et partenaires médicaux
- Caisses de retraite et sécurité sociale
- Associations et établissements publics et privés dans les domaines éducatifs, judiciaires, sociaux et d'insertion professionnelle

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous la responsabilité du Chef d'Agence :

- Assure un appui technique aux personnels de l'Agence,
- Contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarités Côte-d'Or en tant que membre de l'équipe d'encadrement,
- Contribue au partenariat entre l'Agence Solidarités Côte-d'Or et les organismes extérieurs.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

En lien avec le Chef d'Agence et ses Adjoints :

- **Assure un appui technique aux personnels de l'Agence :**

A ce titre, dans son champ d'intervention :

- Oriente et appuie le travail des professionnels dans le sens des objectifs institutionnels posés et du suivi des projets d'accompagnement des usagers, à travers l'expertise, le conseil technique et l'animation de réunions thématiques,
- Garantit l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets d'accompagnement des usagers ; représente le premier niveau de recours vis-à-vis de l'utilisateur,
- Vérifie la pertinence des pratiques en conformité avec les procédures et les référentiels professionnels,
- Participe, organise et/ou anime les instances techniques dans son champ d'intervention,

- Participe aux réunions organisées par les services centraux, contribue à la réalisation des objectifs du Pôle Solidarités et propose des adaptations,
 - Peut signer les actes engageant le Conseil Départemental et contractualise, le cas échéant, directement avec les usagers,
 - Participe au suivi budgétaire (enveloppes d'aides financières territorialisées, préparation en dépenses et recettes des budgets des actions collectives),
 - Engage et signe les aides financières à la personne, dans le cadre des délégations données.
- **Contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarités Côte-d'Or en tant que membre de l'équipe d'encadrement :**
 - Assure un appui aux adjoints au Chef d'Agence et leur suppléance en cas d'absence à travers :
 - la gestion des aides financières,
 - la réponse de premier niveau auprès des équipes,
 - Participe aux réunions de l'équipe d'encadrement et des équipes de l'Agence conviées par le Chef d'Agence,
 - Participe avec les autres cadres de l'Agence à la définition des objectifs de travail des équipes en vue d'assurer la continuité du service public sur le secteur géographique,
 - Propose toute adaptation ou évolution visant à l'amélioration de la qualité des services,
 - Relais les points de vue des équipes, au niveau technique.
- **Contribue au partenariat entre l'Agence Solidarités Côte-d'Or et les organismes extérieurs :**
 - Participe à l'élaboration des projets sociaux de territoire,
 - Participe au partenariat dans son champ d'intervention sur le territoire de l'Agence,
 - Apporte, le cas échéant, un conseil technique auprès des professionnels extérieurs au Conseil Départemental.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Poste intervenant à proportions égales sur les Agences Solidarités Côte-d'Or Talant et Chenôve puis, au 1^{er} janvier 2020, sur l'Agence Solidarités Côte-d'Or Talant-Chenôve avec un niveau d'intervention particulier sur l'Espace Solidarités Côte-d'Or Chenôve
- Nombreux déplacements
- Spécificité du champ d'intervention technique : Enfance à travers deux dimensions :
 - politique de protection dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance
 - coordination des dispositifs visant à l'autonomie des jeunes :
 - NEET
 - Autonomie des jeunes sortant de l'ASE
 - représentation de l'Agence sur les rencontres partenariales liées à la thématique jeunesse

Connaître les mesures de prévention et de protection

Formuler des avis dans le cadre de l'évaluation du placement de l'enfant

Réagir avec pertinence aux situations d'urgence et savoir adapter la réponse

Réaliser des entretiens d'aide et de soutien individuels et/ou familiaux

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

| TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES |
|---|
| Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées |
| Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi |
| Organiser et garantir le travail en transversalité |
| Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat |
| Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe |
| Sécuriser les actes et les procédures administratives |
| Organiser et adapter la circulation des informations |
| Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe |
| Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire |
| Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité |

| COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES |
|---|
| Mettre en œuvre les méthodes et outils du management par projets et objectifs |
| Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées |
| Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire, le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée |
| Conduire régulièrement des réunions de service et/ou de travail |
| Transmettre des consignes et veiller à leur application |
| Garantir l'application des règles d'éthique et la déontologie en travail social |
| Garantir le traitement des situations individuelles (conseil technique aux équipes, évaluation, animation des instances de décisions) |
| Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental |